

Communiqué de presse
Paris, 12 mars 2026

Électrification des usages : France renouvelables et l'Avere-France appellent à construire l'électrification des mobilités avec les territoires

Alors que le Gouvernement prépare sa stratégie d'électrification des usages qui sera dévoilée en mai, France renouvelables et l'Avere-France appellent à replacer les territoires au cœur de ce grand plan de transformation. Production d'électricité renouvelable et électrification des mobilités doivent être pensées ensemble, en partant des réalités locales, notamment dans les territoires où la dépendance à la mobilité individuelle est la plus forte.

Dans un contexte où le coût des énergies fossiles pèse de plus en plus sur le budget des ménages, les deux organisations rappellent qu'accélérer l'électrification de nos usages constitue un levier majeur pour réduire la dépendance énergétique de la France, améliorer le pouvoir d'achat des ménages et renforcer la souveraineté énergétique du pays.

L'électrification des mobilités se joue d'abord dans les territoires

Contrairement à une idée encore largement répandue, la mobilité électrique n'a pas vocation à se limiter aux seules grandes villes. Dans les territoires ruraux et périurbains, où les alternatives de transport sont limitées, **80 % des déplacements se font en voiture**, avec des distances domicile-travail nettement plus importantes qu'en milieu urbain. Cette dépendance structurelle à la mobilité individuelle se traduit aussi par un poids plus élevé du transport dans le budget des ménages. L'électrification de la mobilité n'est donc pas un confort mais une réponse concrète au poids des dépenses de mobilité dans les budgets des ménages.

« Il faut sortir du mythe d'une voiture électrique pensée pour les urbains. Dans les territoires ruraux, où la voiture est indispensable et où les distances sont plus longues, la mobilité électrique est au contraire un puissant levier pour réduire le coût des déplacements et garantir l'accès aux services du quotidien », souligne **Clément Molizon, délégué général de l'Avere-France**.

Produire et électrifier les usages localement

L'électrification des usages est indissociable de la production d'électricité. Or cette production est, par nature, territoriale : les énergies renouvelables reposent sur des ressources locales et sur des projets construits sur mesure, avec les collectivités et pour les habitants.

Les retombées économiques que cette électrification génère sont concrètes : chaque MW éolien ou photovoltaïque installé permet plus **de 15 000 euros de recettes fiscales par an, soit près de 350 millions d'euros redistribués chaque année aux collectivités locales**.

Ces recettes soutiennent directement l'investissement local : rénovation d'équipements publics, modernisation des réseaux ou déploiement d'infrastructures utiles aux habitants.

« La production d'électricité renouvelable est d'abord une production locale. Elle crée de la valeur dans les territoires et alimente directement l'électrification de l'économie et de nos usages. La mobilité en est aujourd'hui l'illustration la plus concrète et la plus visible : elle montre comment production locale et évolution des usages peuvent se renforcer mutuellement. C'est cette articulation qu'il faut désormais amplifier et intégrer pleinement dans le plan d'électrification », explique **Jérémy Almosni, délégué général de France renouvelables**.

Articuler production renouvelable et mobilité électrique : souveraineté et pouvoir d'achat

Pour France renouvelables et l'Avere-France, le prochain défi consiste à mieux relier la production d'électricité renouvelable et les nouveaux usages électriques. Cette articulation peut déjà prendre des formes concrètes dans les territoires : production d'électricité renouvelable associée à des infrastructures de recharge ouvertes au public, installations renouvelables permettant d'alimenter directement des véhicules stationnés, financement de véhicules de transport collectif à l'échelle municipale ou de l'intercommunalité, déploiement et densification du maillage de recharge.

La recharge des véhicules électriques peut également devenir un outil d'équilibrage du système énergétique lorsque les usages sont synchronisés avec la production renouvelable : recharge en journée lorsque la production, en particulier solaire, est abondante, dispositifs tarifaires incitatifs ou encore développement de technologies permettant aux batteries de restituer de l'électricité au réseau.

Ces solutions contribuent à utiliser et à valoriser l'électricité produite localement et concrétisent la relation de bénéfice au public des ENR et de l'électrification des usages au cœur des territoires.

Territorialiser les politiques publiques

Le Gouvernement a identifié le lien conséquentiel entre production d'électricité, électrification des usages et souveraineté énergétique. Cette évidence doit maintenant se traduire en prenant enfin en compte la question « sociogéographique » qui doit conduire à introduire une priorisation forte dans le soutien à l'électrification des mobilités.

Elle doit se penser autour de trois directions :

- **Prioriser les territoires où la dépendance à la mobilité individuelle est la plus forte ;**
- **Concevoir les aides comme un levier d'investissement, pour les particuliers comme pour les entreprises car cette barrière à l'investissement empêche chacun de bénéficier des économies d'usage substantielles d'un passage à la mobilité électrique, ce qui se traduit immédiatement par des gains de pouvoir d'achat et de compétitivité ;**
- **Orienter les dispositifs vers un objectif concret de justice sociale et de pouvoir d'achat dans un trajectoire claire d'électrification du parc automobile français, pas dans 15 ans mais dès maintenant.**

L'enjeu n'est pas seulement environnemental : il est aussi social et économique, dans des territoires particulièrement exposés à l'évolution des prix des carburants. Dans cette perspective, les communes et intercommunalités jouent un rôle central. Elles concentrent à la fois les projets de production d'énergie renouvelable, l'organisation des mobilités du quotidien et les décisions d'aménagement du territoire.

Dans ce contexte, France renouvelables et l'Avere-France appellent à associer pleinement les acteurs de la production d'électricité renouvelable aux groupes de travail engagés par le Gouvernement sur le plan d'électrification, afin de mieux articuler développement des usages électriques et production d'électricité renouvelable.

A propos de France renouvelables :

France renouvelables est l'association professionnelle qui représente, consolide et promeut, par une approche systémique, le développement des EnR électriques industrielles et des solutions de stockage et de flexibilité associées, permettant l'évolution de notre système électrique vers sa décarbonation, sa soutenabilité et sa compétitivité.

Plus d'informations sur france-renouvelables.fr

À propos de l'Avere-France

L'Avere-France est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Créée en 1978, l'association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique des mobilités : constructeurs automobiles, acteurs de la recharge, énergéticiens, collectivités... L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional.

Plus d'informations sur avere-france.org

Contacts médias :**France renouvelables / Agence Hopscotch**

Clara Roumy – 06 64 16 13 92

francerenouvelables@hopscotch.fr

Avere-France

Martin Kolle

06 89 70 17 51

communication@avere-france.org